

C. FICHES ACTIONS

I. PARVIS DU COLLÈGE

Le fonctionnement actuel du ramassage scolaire est pénalisant pour la sécurité et le confort des usagers ainsi que pour le fonctionnement et l'aménagement de la place des Pâtis.

Le parvis du collège qui sert avant tout de parking et de dépose minute. Les fonctions d'accueil et de parvis pourraient être améliorées. Le temps de présence des bus est d'environ 35 minutes 2 à 4 fois par jour, 5 minibus et 7 grands bus effectuent des rotations.

Objectifs :

- Libérer la place des Pâtis des circulations des bus scolaires
- Concilier la définition d'un véritable parvis de collège accueillant des usages piétons, le stationnement des véhicules légers, des vélos et la présence des bus scolaires

Éléments de programme :

- Création d'un parvis piéton devant l'entrée du collège
- Création d'un double quai de bus parallèle à la rue.
 - un quai à front de rue, les bus stationnement sur une surélévation de chaussée
 - un quai intérieur parallèle au premier quai s'ouvrant sur un vaste espace piéton, partiellement planté.
- Le stationnement des VL est relégué en bordure du collège : environ 28 places.

Vocabulaire d'aménagement :

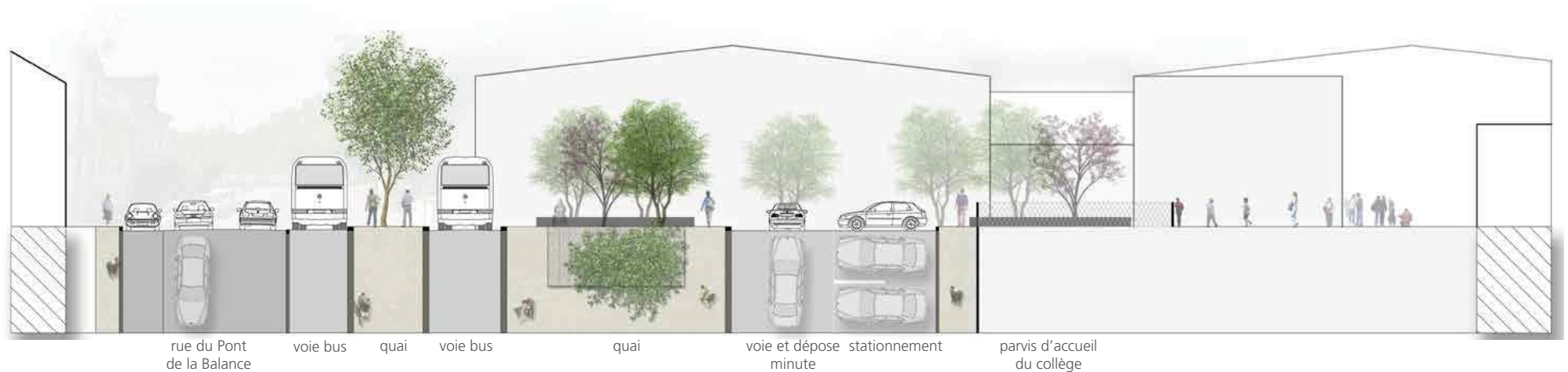
- Matériaux : quai et parvis en béton bouchardé, bordure en granit.
 - Végétation : arbres d'alignement en haute tige le long de la rue
arbre en cépée de petit gabarit sur le quai central
espaces plantés centraux : graminées, arbustes, vivaces
 - mise en oeuvre d'un marquage au sol spécifique pour la traversée des enfants (chemin des écoliers)
- La création du parvis impose de prendre une bande de 10 m à l'aplomb du bâtiment historique du collège.



PARVIS DU COLLÈGE



Plan de principe de création du parvis du collège intégrant une zone de desserte des bus scolaires



PARVIS DU COLLÈGE



II. LA PLACE DES PÂTIS / PLACE DE LA MAIRIE

- assure un rôle de lien historique entre Scey l'Église et Scey le Bourg.
 - accueille des manifestations temporaires.
 Le renouvellement de ces espaces nécessite notamment de libérer l'espace du ramassage scolaire et du stationnement

Objectifs :

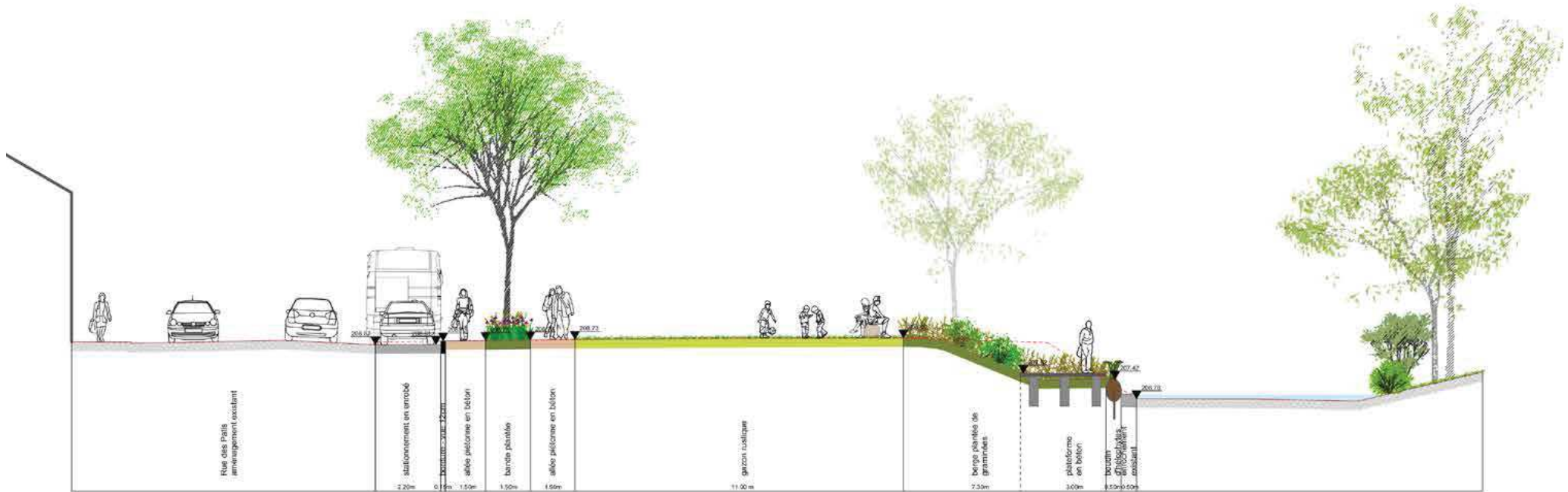
- Se réapproprier un espace aujourd'hui affecté au stationnement
- Renforcer le lien entre Scey le Bourg et Scey l'église.
- Se réapproprier les bords du ruisseau de la Baume
- désartificialiser les sols.
- Créer un lien entre la place des Pâtis et la Mairie
- Maintenir des places de stationnement à proximité de l'avenue des Pâtis
- mise en réseau des espaces du secteur lors des manifestations.

Éléments de programme :

- Maintien du trottoir actuel côté sud et de la chaussée existante
- Création d'une bande de stationnement le long de la place :
 - court terme : stationnement utilisé par les bus
 - long terme : stationnement utilisé par les véhicules légers (env. 26 places)
- Suppression du stationnement sur la place des Pâtis
 - court terme : stationnement la semaine uniquement sur la place polyvalente pour les VL
 - long terme: suppression définitive du stationnement sur la place
- Aménagement de la place des Pâtis en espace polyfonctionnel
- Remplacement et décalage de l'alignement actuel (réseaux).
- Création d'une promenade piétonne parallèle à l'avenue des pâtis
- Création d'une liaison piétonne vers le vallon le long du ruisseau
- Éclaircissement des plantations le long du ruisseau
- Renaturation partielle des berges : méandrage doux, mise en place de plantes hygrophiles et de pleine eau
- Création de pontons en bord d'eau pour développer les usages
- Création de pelouses, espace de détente et de jeux libres
- Réutilisation du bois coupé sur site pour fabrication de mobilier urbain
- Aménagement de la place de la mairie : mise en place d'une limite, suppression du stationnement, mise en place de matériaux de sol qualitatifs, mise en place d'un miroir d'eau support d'expositions temporaires.



LA PLACE DES PÂTIS / PLACE DE LA MAIRIE



LA PLACE DES PÂTIS / PLACE DE LA MAIRIE



place polyvalente : 1500 m² environ
place de la mairie : 650 m² environ
espace jardin : 1000 m² + 800 m² environ

LA PLACE DES PÂTIS / PLACE DE LA MAIRIE



III. LA RUE PAULMARD

Principale artère commerciale de Scey sur Saône.

La rue présente un aspect désaffecté et peu attractif :

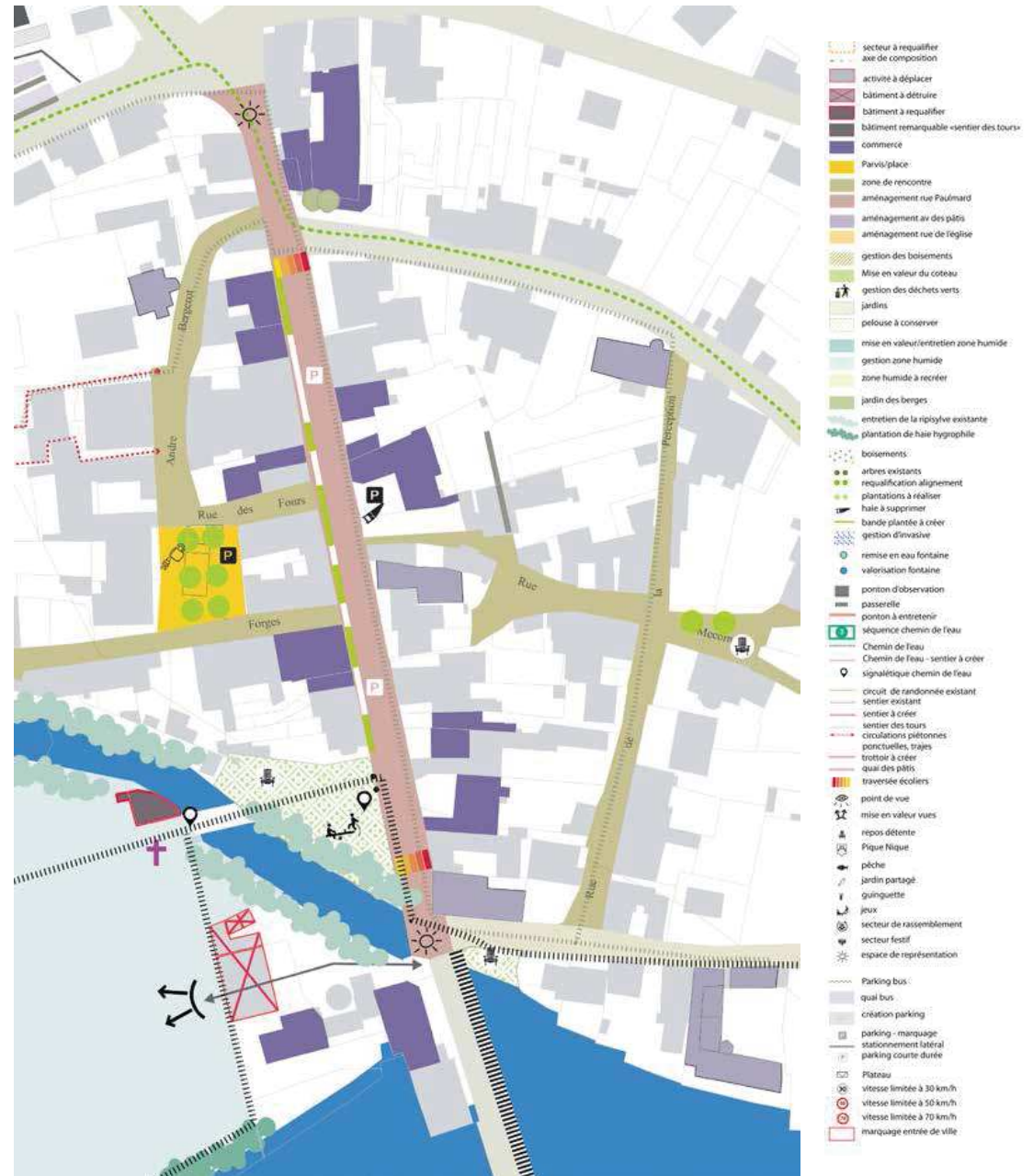
- aménagement vieillissant
- faible qualité des façades commerciales

Objectifs :

- Conforter / développer l'attractivité commerciale de la rue Paulmard.
- Requalification de la façade commerciale de la rue Paulmard, aménagement des espaces publics, affectation du stationnement,
- Créer des interactions entre la fréquentation touristique et les activités et commerces du centre bourg
- Passage des circuits de découverte à proximité des commerces (restauration, supermarché, ...)
- Renforcer la qualité d'usage : faire de la rue un espace de vie et de convivialité
 - Insuffler de la couleur et du dynamisme dans le traitement de la rue de manière à renforcer sa visibilité

Éléments de programme :

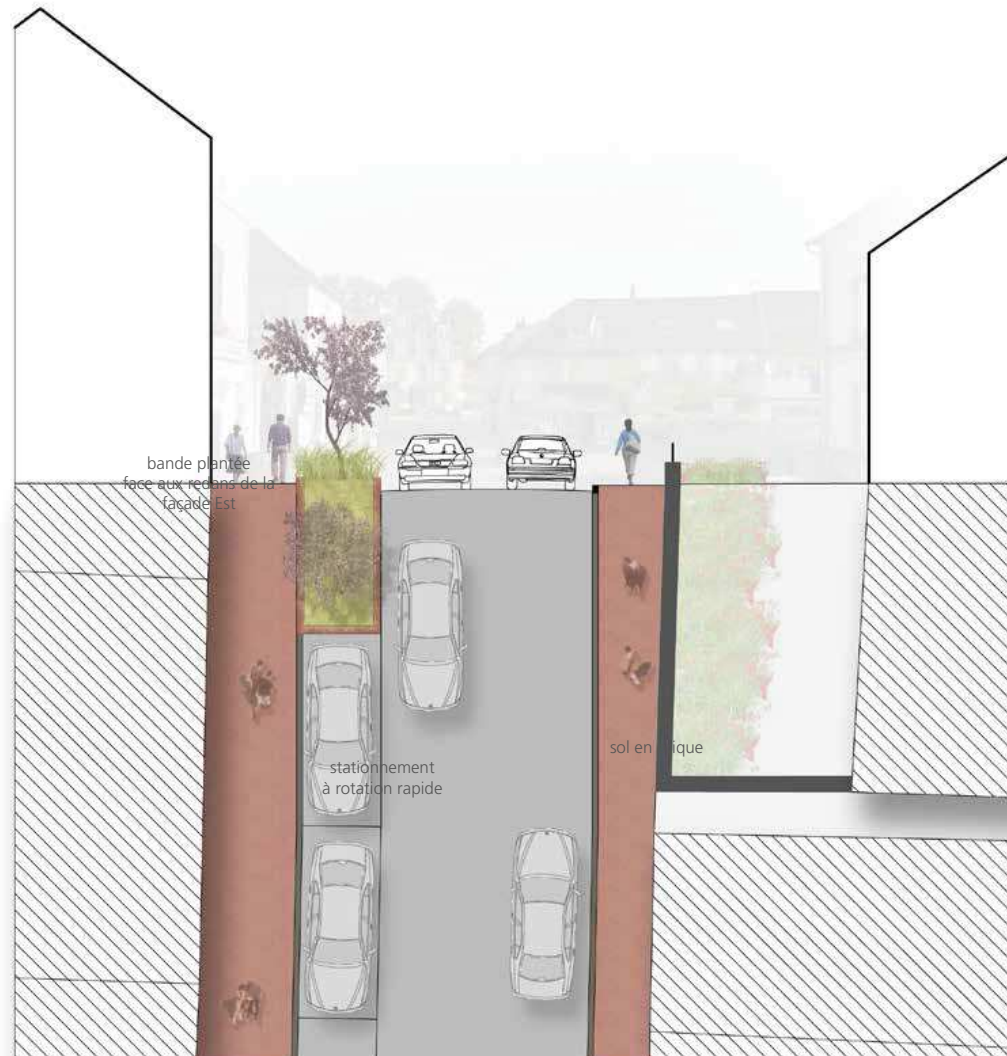
- mise en valeur du caractère de la rue
 - valoriser l'aspect asymétrique des façades : mise en place d'éléments de composition permettant de développer une respiration latérale ; aux creux de la façade Est répondent des éléments saillants façade Ouest
 - valoriser les perspectives : ponctuation et rythme
 - matérialiser une séquence spécifique au niveau de l'allée des Boulingrins
- mise en place de revêtement de sol coloré pour renforcer la visibilité de l'espace public
- renouveler la place de la végétation dans la grande rue : couleur, mouvement, qualité d'usage
- opération de mise en couleur des façades et notamment des façades colorées (charte)
- création de stationnement à rotation rapide pour favoriser les activités commerciales
- renforcer la qualité d'usage : banquettes, circulations piétonnes continues, appuis vélos...



LA RUE PAULMARD

Vocabulaire d'aménagement :

- Matériaux :
pavage brique, bordure granit
- Végétation :
graminées, vivaces
arbre à faible développement : pommiers
à fleurs



images de référence : sol en brique

bande plantée



graminées et vivaces



LA RUE PAULMARD



IV. CHARTE D'AMÉNAGEMENT DES ZONES DE RENCONTRE

Problématique

- les rues du centre ancien, notamment de Scey le bourg présentent un caractère peu qualitatif et une image routière.
- la typologie actuelle est sans lien avec les qualités patrimoniales du bourg

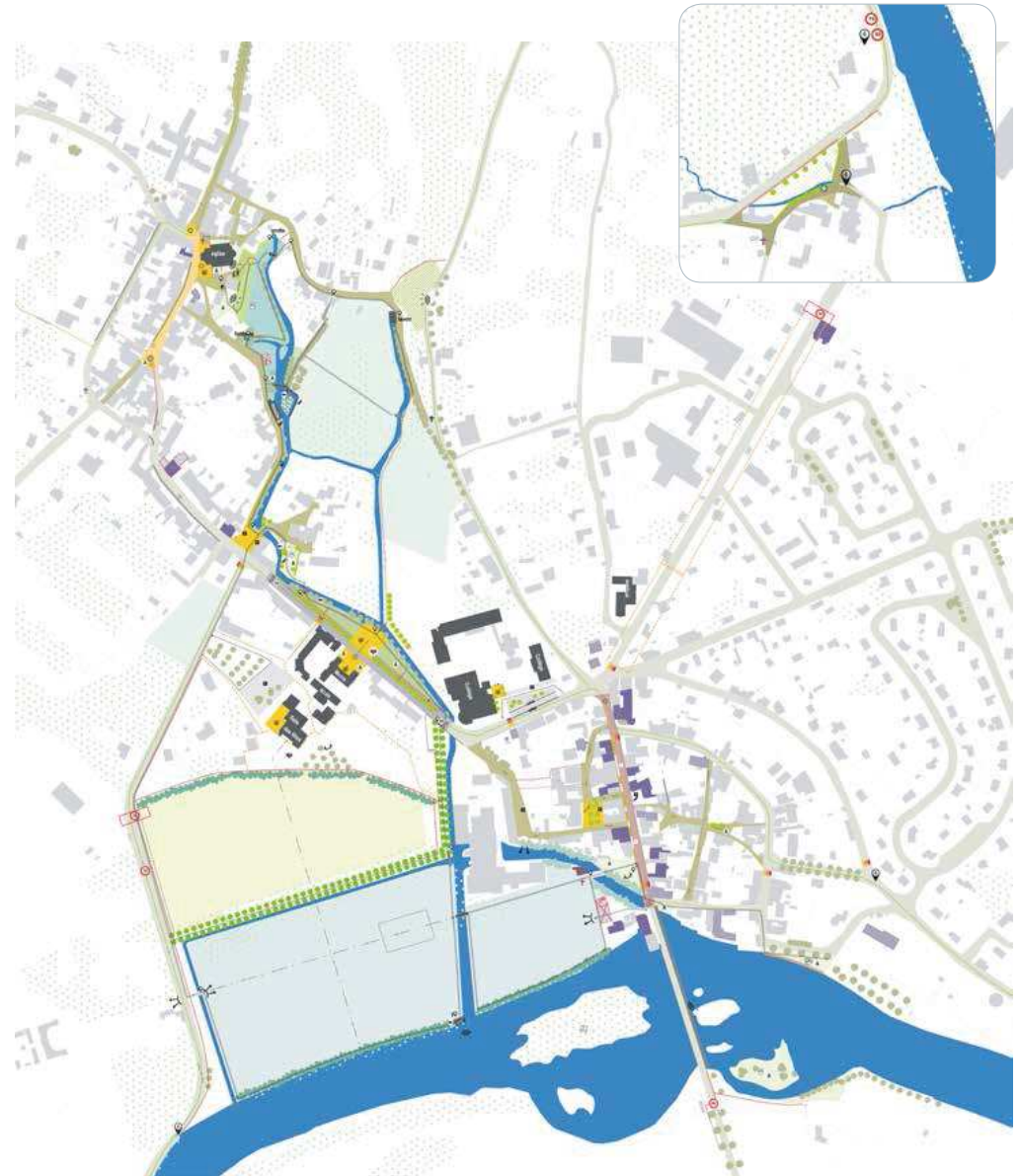
Objectifs

- développer un typologie d'aménagement favorisant les usages modes doux , la qualité et la convivialité des espaces
- Développer une typologie d'aménagement permettant des investissements échelonnés dans le temps.
- Développer un typologie fonctionnelle s'appuyant essentiellement sur la création de voies de type mixte
- développer un vocabulaire d'aménagement propre à souligner la qualité du patrimoine bâti
- limiter l'imperméabilisation des sols.
- faire des habitants des acteurs du changement d'image et d'usage des rues.

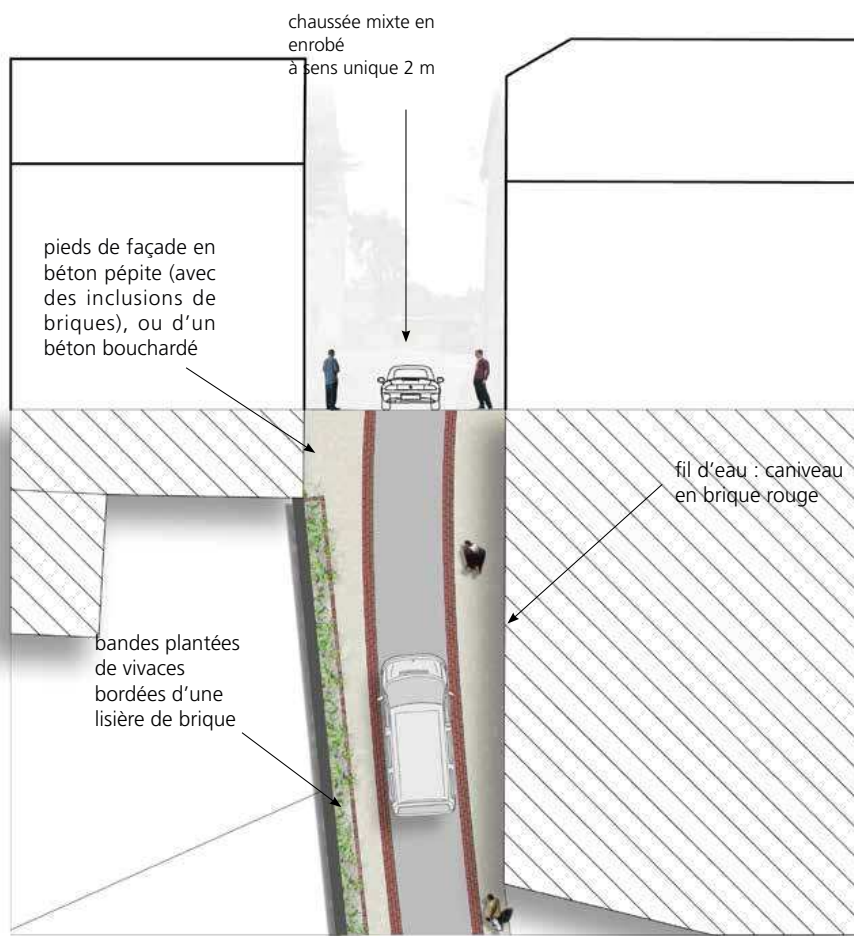
images de référence : béton grenu et liseré de briques



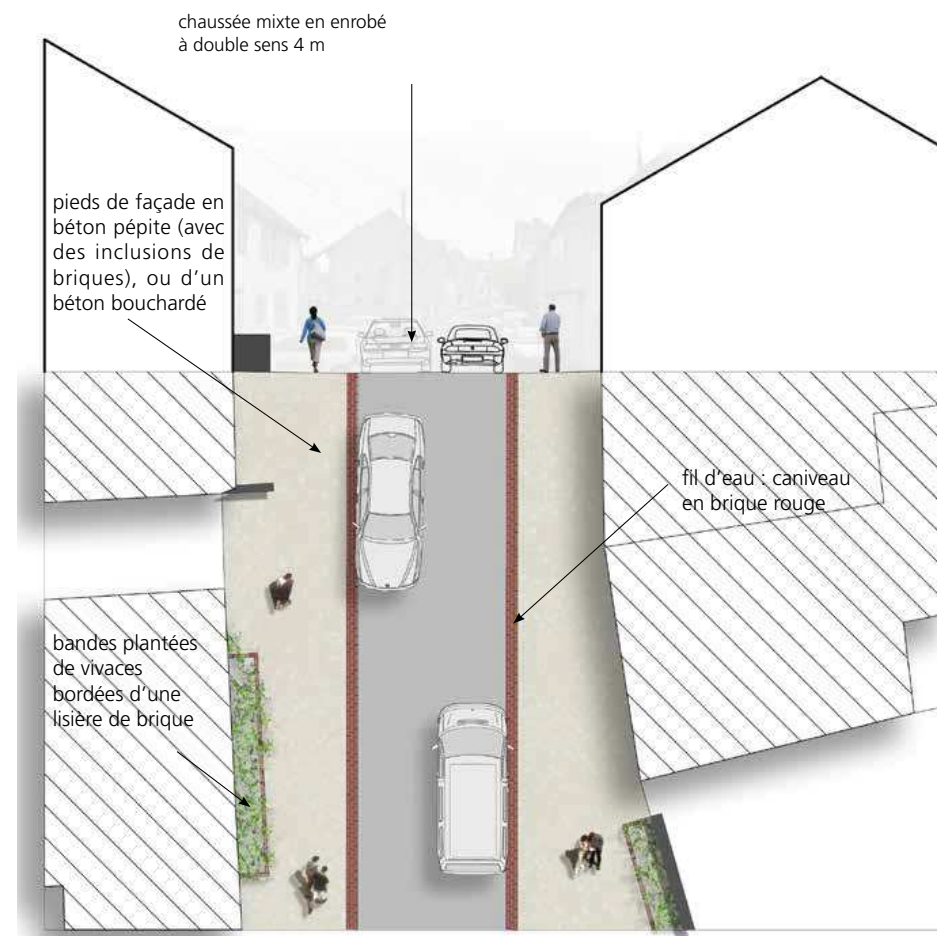
images de référence : bandes plantées en pied de façade



CHARTRE D'AMÉNAGEMENT DES ZONES DE RENCONTRE



aménagement des rues en zone de rencontre à sens unique



aménagement des rues en zone de rencontre à double sens

CHARTE D'AMÉNAGEMENT DES ZONES DE RENCONTRE



Exemple de la rue des Forges



V. ÉGLISE

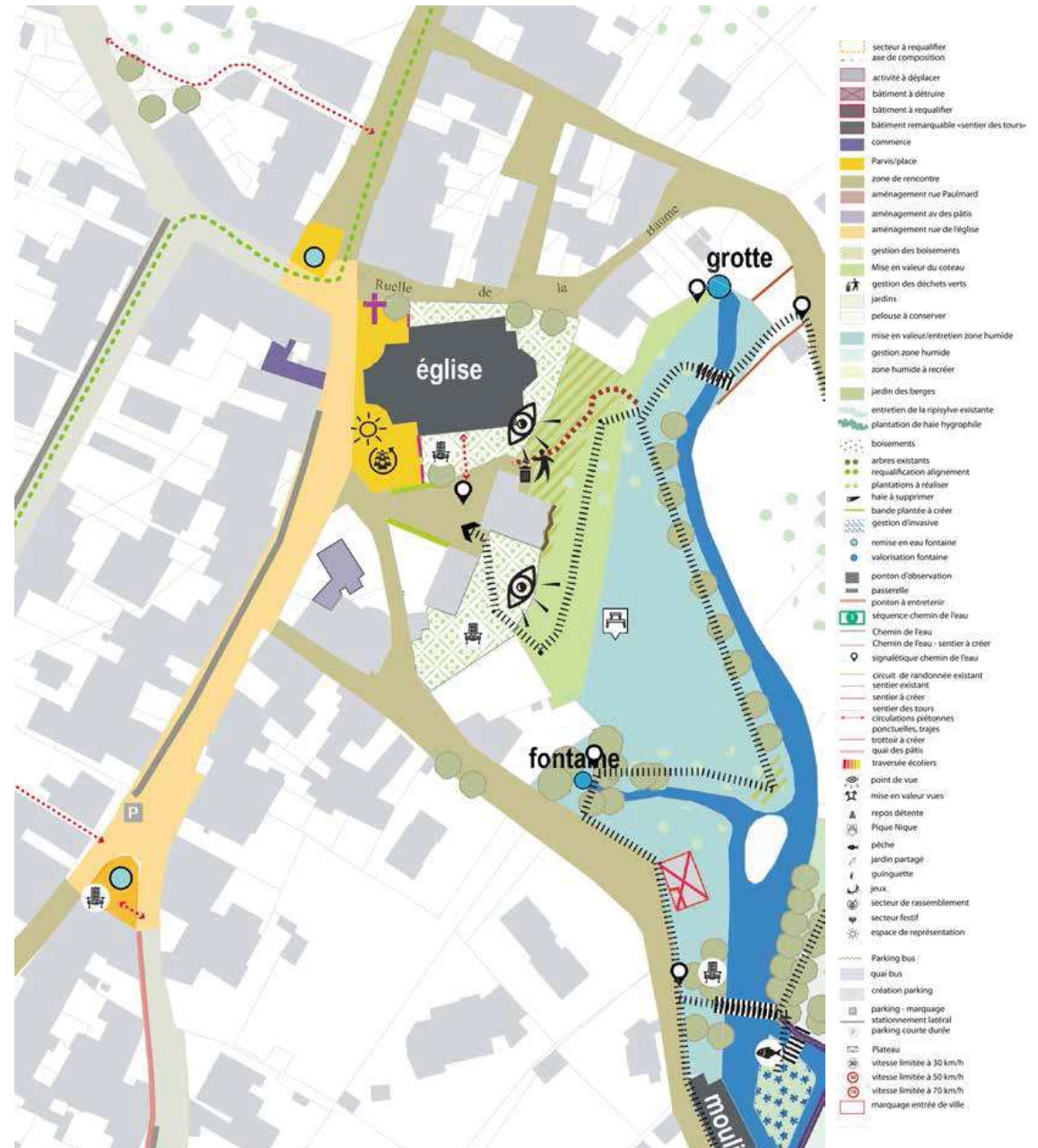
- un important patrimoine lié à l'eau peu valorisé.
- une circulation prégnante qui entrave largement la mise en valeur des espaces et les usages piétons.
- une situation de belvédère sur le massif qui n'est pas valorisée.

Objectifs :

- mettre en valeur les relations géographiques entre le secteur de l'église et celui du vallon.
- valoriser le caractère patrimonial du quartier de l'église, de fontaine en fontaine : fontaine de la Chapelle, fontaine de la Croix de Pierre, Calvaire et église.
- mettre en scène l'église
 - connexions entre le vallon humide et le coteau de l'église
- conforter les relations entre Scey l'Église et son territoire

Éléments de programme la traversée

- recalibrage de la rue de l'église, à terme en ramenant le gabarit de la voie à 3,5m et provisoirement en matérialisant les stationnements sur la rue (marquage).
- remise en eau et en état des deux fontaines.
- recalibrage du carrefour de la rue de la Croix de Pierre de manière à dégager un espace piéton
- création d'un trottoir sur la partie basse de la rue de l'église au sud du carrefour de la rue de la Chapelle.
- Matériaux :
 - parvis de fontaine en pierre ou pavés calcaires, trottoirs en béton bouchardé, bordure en granit.



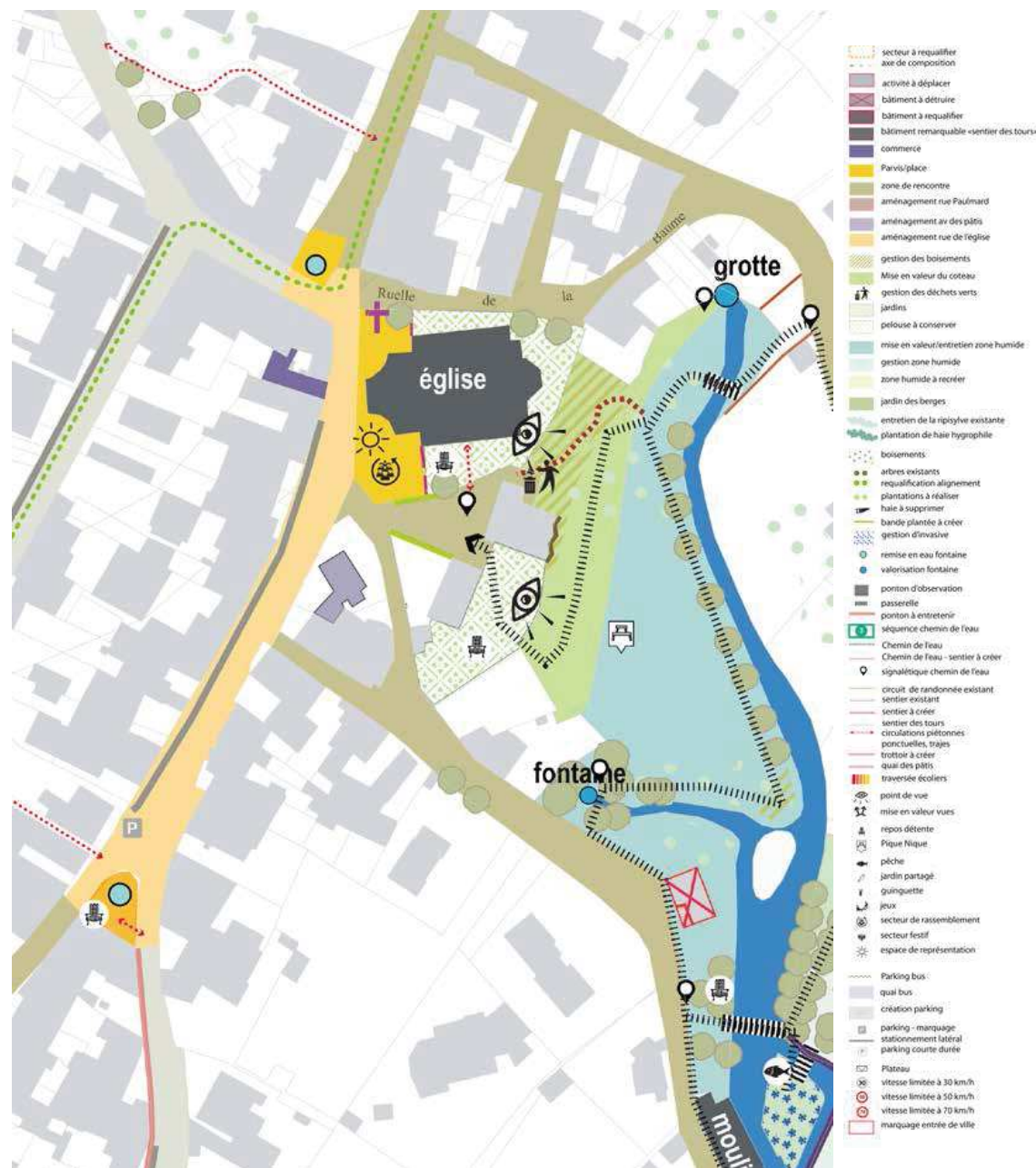
ÉGLISE

l'église

- suppression des murets en pierre le long de l'église le long de la rue.
- création d'un parvis en pierre calcaire sur la façade avant de l'église depuis le calvaire
- élargissement du parvis par recalibrage de la chaussée
- création d'un jardin à l'arrière de l'église séparé du parvis par une bande de végétation (rosier + graminées)
- suppression ou aménagement en evergreen de la circulation périphérique de l'église.
- mise en valeur du belvédère situé à l'arrière de l'église
- réaménagement de la cour du presbytère : mise en place de bande en herbe le long des murets, recalibrage des espaces en enrobés.
- maintien et développement du verger/espace en herbe

du vallon au belvédère

- création de deux chemins permettant de relier la zone humide et le secteur de l'église :
 - sentier de l'église, chemin permettant de rejoindre la cour du presbytère
 - chemin des grimpeurs permettant de relier l'arrière du coteau au pied de l'église. Simple sentier dans le coteau accompagné de balustres en bois et corde («lignes de vie»)
- gestion des boisement du coteau : coupe ponctuelle permettant de dégager un cône de vue depuis l'église, recépages des robiniers en place.
- mise en valeur des bancs rocheux à l'aplomb du presbytère
- maintien des boisement au niveau de la grotte pour prévenir des chutes de pierres.
- suppression du point de dépôt sauvage des déchets verts



VI. VALLON DE LA SOURCE AU MOULIN

espace de grande qualité mais peu fréquenté
peu de mise en valeur de l'eau

Objectifs :

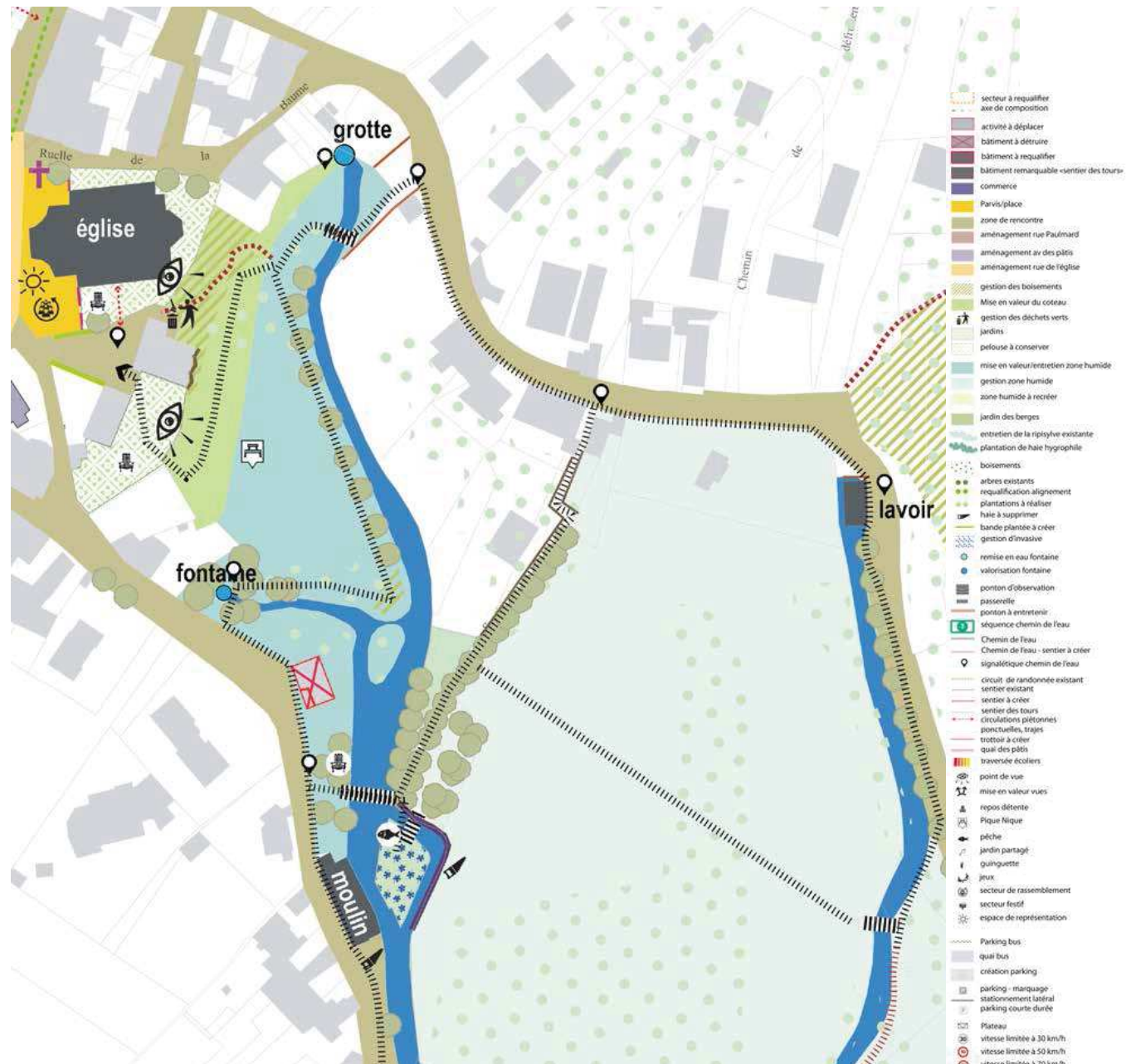
- valoriser la zone humide dans sa globalité : source de la Baume, la Source de Larie, le Moulin, les berges...
- promouvoir un projet de gestion sur l'ensemble du secteur
- signaler et expliquer la qualité du vallon

Éléments de programme :

- achat et déconstruction de la maison située à l'aval de la Source de Larie de manière à retrouver la cohérence du chemin de l'eau entre la Fontaine et le Moulin
- mise en place d'un parcours spécifique sur le secteur,
- actions de défrichements des bords du cours d'eau, et remise en état des maçonneries du canal.
- fauche régulière de la prairie située au pied de l'église et installation de quelques éléments de mobilier pour affirmer le rôle de lieu de détente du secteur : une ou deux tables de pique nique, quelques bancs...
- remplacement du mobilier de repos sur le secteur de l'île
- remise en état des passerelles
- remise en état des abords de l'île du bief du Moulin
- mise en place d'une zone de rencontre sur la rue du Moulin et de la Source de Larie et aménagement spécifique
- suppression de la haie de Thuya devant le logement communal du Moulin et mise en place d'un système de clôture plus discret.
- remise en état des murets de pierre sèche
- travail sur les clôtures en partenariat avec les riverains

matériaux :

chaussée en enrobé, accotement en béton, bande de séparation en brique ou en pierre calcaire, bandes plantées côté ouest



VII. VALLON DU MOULIN AU SQUARE DORNSTETTEN

Un secteur à l'interface entre le vallon et un secteur urbain plus dense.
Des qualités «naturelles» insuffisamment mise en valeur.

Objectifs :

- valoriser la zone humide et le ruisseau depuis le Moulin jusqu'à la place des Pâtis.
- renforcer la visibilité du ruisseau sur la place du 19 septembre
- requalifier le square Dornstetten de manière à renforcer son appartenance au vallon
- valoriser le quartier de la Butte

Éléments de programme

- mise en place d'un parcours spécifique sur le secteur, le chemin de l'eau (cf fiche dédiée) avec jalonnement et pupitres explicatifs
 - rénovation et remise en eau de la fontaine située le long du ruisseau et suppression de la haie de cyprès l'entourant.
 - réorganisation de la place du 19 septembre :
 - favoriser la perception de la rue du Moulin et du ruisseau
 - renforcer la visibilité du pont.
 - organiser le stationnement latéralement au façades
 - mise en place d'une zone de rencontre sur la rue du Moulin et sur le quartier de la Butte :
 - bandes engazonnées renforçant visuellement l'emprise du vallon sur la rue du Moulin, devant le pont
 - bandes plantées le long des bâtiments ou bandes enherbées sur le quartier de la Butte.
 - réorganisation du square Dornstetten :
 - suppression de la haie de berberis pourpres le long du ruisseau
 - déplacement des arbres fruitiers du centre vers la périphérie de l'espace
 - plantation d'une large bande de vivaces + rosiers le long du mur en limite de la parcelle privée.
 - habillage du transformateur
 - requalification de l'aire de Pique nique.
- Matériaux zone de rencontre : chaussée en enrobé, accotement en béton, bande de séparation en brique ou en pierre calcaire, bandes plantées côté ouest



VIII. FRICHE - CHÂTEAU - FORGE

Le secteur concentre des enjeux liés :

- à l'histoire du site en lui-même
- à la mise en valeur et aux pratiques le long des berges de la Saône
- au fonctionnement du centre ancien de Scy-le-Bourg

Objectifs

- >> Renouer les liens avec l'histoire et la composition du site
- Prise en compte de la logique historique du site et de ces grands axes de composition, notamment Allée des Boulingrins liens historique entre le château et le centre de Scy le Bourg.
- >> Renouer les liens entre le site, la logique du vallon et des bords de Saône
- >> Mise en valeur des milieux humides et du chemin de l'eau
- >> Valoriser le contraste entre cette entité et Scy-le-Bourg : urbain/naturel; ouvert/densité, dimensions...
- >> Créer des ouvertures visuelles entre le cœur de ville et le site :
 - au niveau de la parcelle du Moulin Gheerbrant
 - à l'extrémité sud de la rue des Forges le long du canal

Éléments de programme

- mise en place d'une circulation douce le long de la Saône incluant la véloroute
- création d'un observatoire sur la Saône et l'île aux oiseaux.
- mise en valeur des éléments du patrimoine bâti du site : turbine de la Forge, maison du gardien, charpente bois
- Suppression des bâtiments de stockage sur la parcelle du moulin Gheerbrant
- suppression de la haie de conifère rue des Forges
- créer un axe piéton en continuité de la porte de l'allée des Boulingrins vers le site.
- si un accès véhicule doit être réalisé côté Scy le Bourg, il doit être préférentiellement localisé sur la parcelle Gheerbrant
- la réorganisation de la friche doit préférentiellement s'appuyer sur deux axes de composition : allée des boulingrins, axe Saône/ Pâtis
- pertinence de la création d'une guinguette saisonnière dans le cas de la relocalisation de la véloroute sur les bords de Saône
- mise en valeur processus naturel de recolonisation des sols (parcelle test à minima)



IX. RD 23 ENTRÉE DE VILLE

C'est l'axe de connexion entre Sceaux-sur-Saône et Saint-Albin

Modes doux importants sur ce tronçon, mais pas d'espaces dédiés notamment entre le groupe scolaire et l'allée noire

Objectifs

- sécuriser l'entrée de ville
- assurer la continuité des circulations douces entre le groupe scolaire et la Saône
- marquer et qualifier l'entrée de ville

Éléments de programme

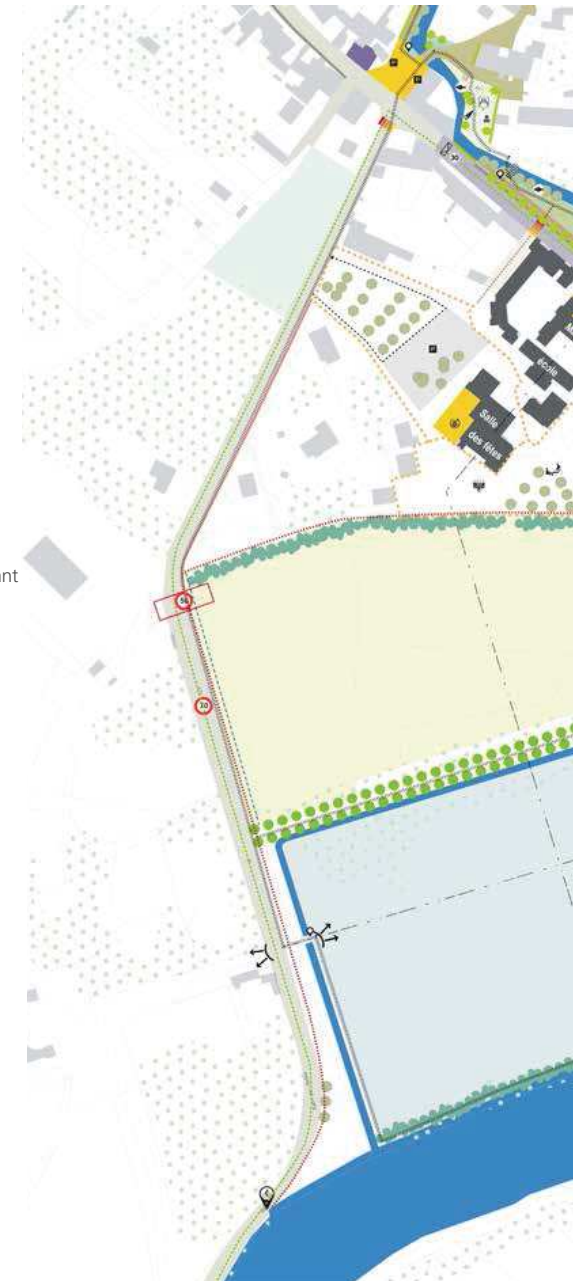
- déplacement de l'entrée de ville au niveau du Poney Club
- abaissement de la vitesse à 70 km en direction de Saint-Albin et création d'une zone partagée
- création d'une bande boisée en limite entre l'urbanisation et le terrain agricole.
- création d'un trottoir entre l'entrée de ville et l'accès au groupe scolaire
- création d'une piste mixte piétons/vélos entre l'entrée de ville et la Saône :
 - busage ou déplacement du fossé de récolte des EP
 - acquisition d'une bande en limite ouest du terrain agricole



coupe de principe : création d'un trottoir le long de la RD en continuité du trottoir existant côté Est



coupe de principe : création d'une bande mixte le long de la RD .



X. SAINT ALBIN

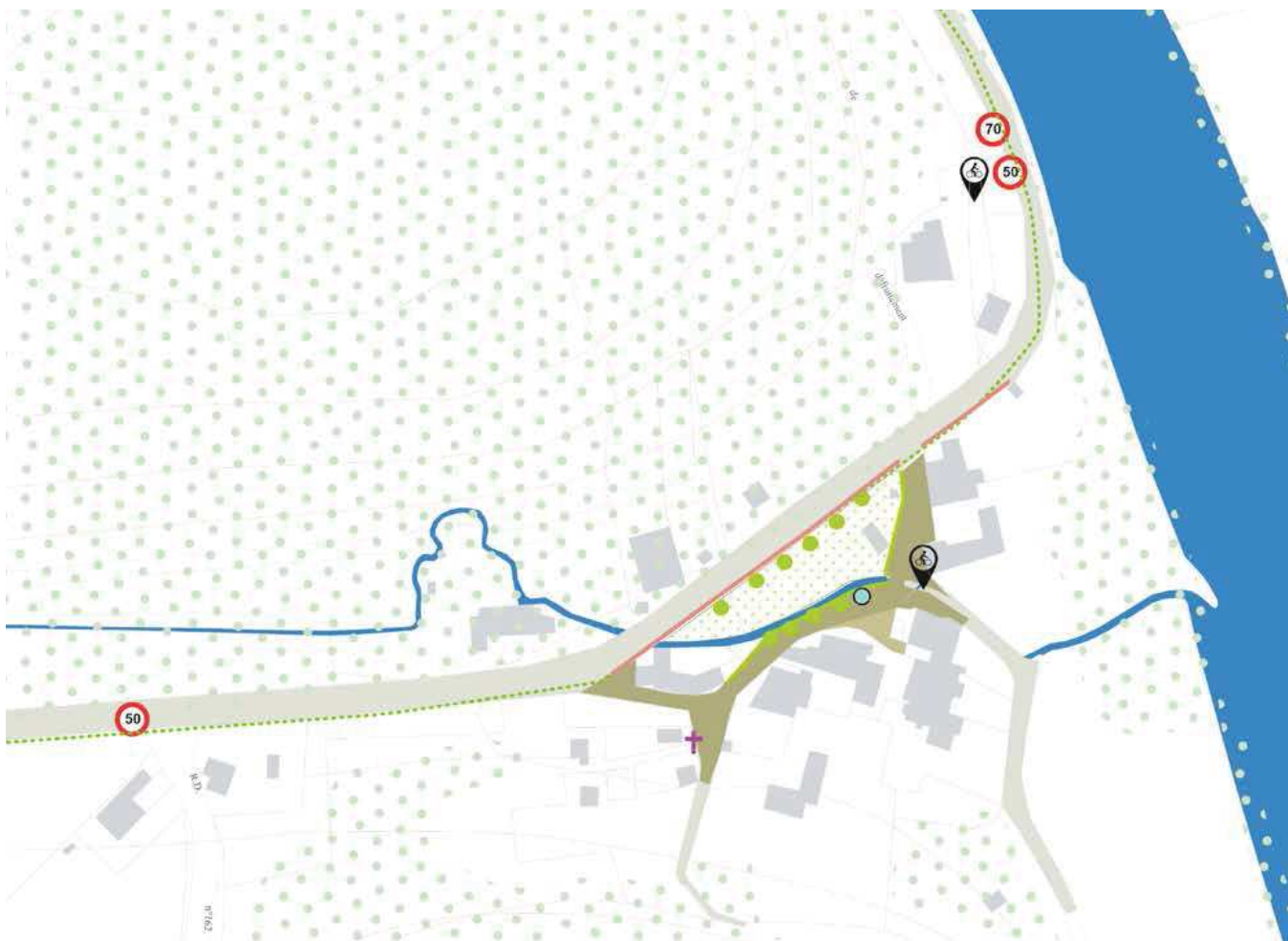
Hameau traversé par une circulation routière rapide.
La véloroute se connecte avec les berges de Saône dans le hameau
Une structure urbaine peu valorisée

Objectifs

- renforcer l'appartenance du hameau au bourg de Scey sur Saone : identité des aménagement
- sécuriser les déplacement doux
- mettre en valeur les qualités patrimoniales du hameau
- mise en valeur des milieux humide et de l'eau

Éléments de programme

- abaissement de la vitesse à 50 km dans la traversée du hameau
- création d'un trottoir en rive sud de la route dans le hameau
- mise en valeur de la pelouse centrale
- replantation de l'alignement le long de la route et du ruisseau
- remise en eau de la Fontaine
- renforcement de la signalétique de la véloroute, notamment au niveau du carrefour avec la RD 23
- mise en place d'une zone de rencontre suivant les principes de la charte d'aménagement



XI. LE PARCOURS DE L'EAU ET LES MILIEUX HUMIDES

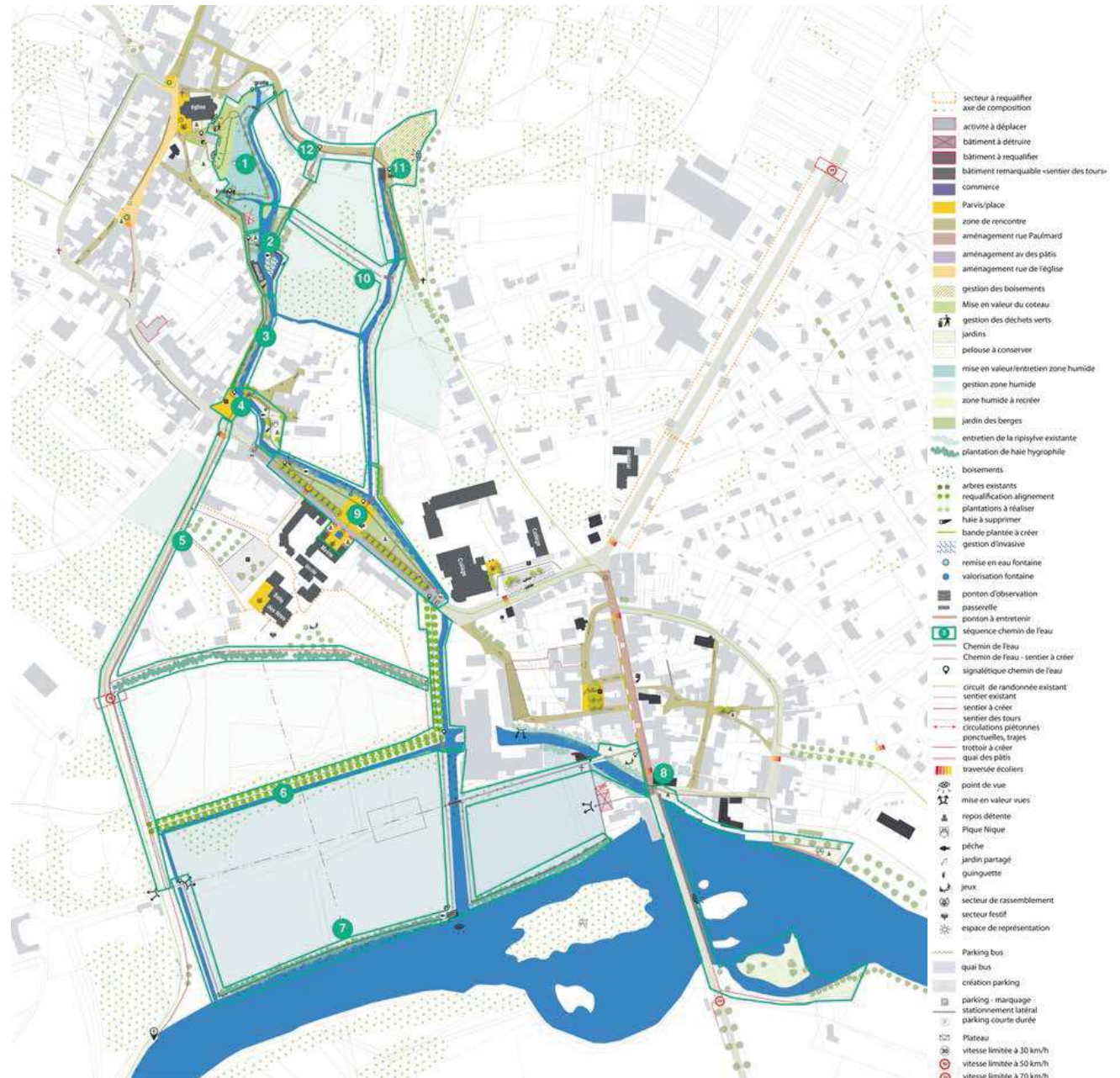
Le projet vise à intégrer le cycle de l'eau dans l'urbain de Scey sur Saône, à redonner à l'eau la place qu'elle mérite dans le cadre de vie communal, à mettre en valeur tous les espaces et milieux écologiques liés à l'eau. L'idée est de retrouver par cette action une « relation Homme-Vallon humide-Saone ».

Le parcours est composé de 12 séquences qui possèdent leur propres enjeux d'aménagement et de gestion.

Chaque séquence possède

- sa propre identité, tantôt plus « naturelle », tantôt plus urbaine.
- ses propres usages
- son lien et sa fonctionnalité avec l'urbain
- ses écosystèmes et milieux écologiques

A noter que la gestion différenciée des espaces verts et écosystèmes s'impose sur toutes les séquences, permettant ainsi de pérenniser voir d'améliorer les écosystèmes présents dans ces secteurs souvent humides. La gestion différenciée est une méthode de travail visant autant à maîtriser les coûts qu'à améliorer la biodiversité et le paysage d'un espace, qu'il soit très urbain ou très naturel. La mise en place de cette méthodologie de gestion sur le parcours de l'eau sera le premier pas vers la généralisation de cette méthodologie sur l'ensemble du territoire communal.



LE PARCOURS DE L'EAU ET LES MILIEUX HUMIDES

1. Parc naturel urbain de la grotte de Baume et de l'église
2. Îles et moulin Ruisseau de la Baume
3. Ruisseau et rue du petit moulin
4. Place du pont sur la Baume et square Dornstetten
5. Parcours des zones humides
6. L'allée noire, ses canaux, la fin du ruisseau de la Baume
7. La Saône et la friche industrielle
8. La Saône et Sceaux le Bourg
9. Place des Pâtis
10. Prairies humides du vallon
11. Lavoir, sources et coteaux
12. Rue Sceaux l'Eglise bas



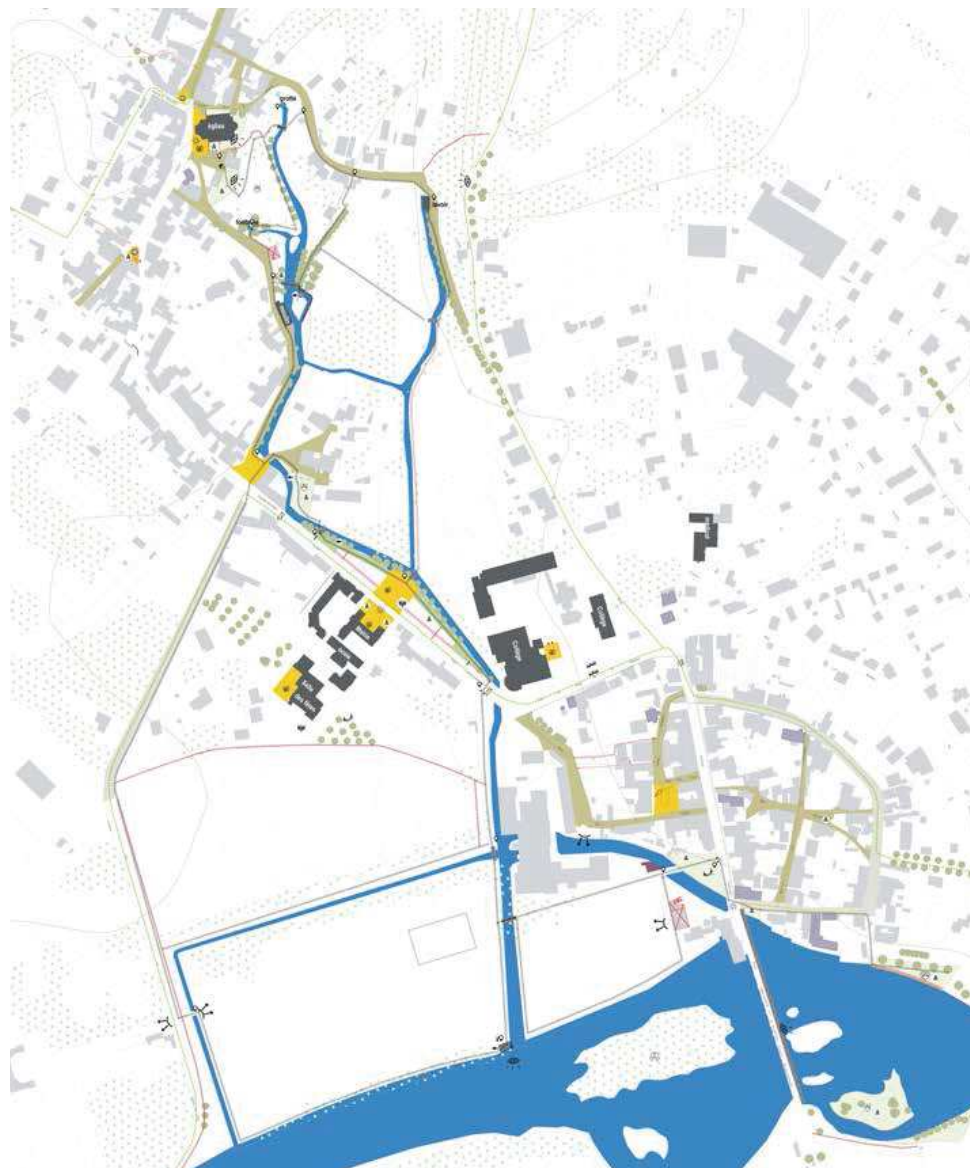
XII. SIGNALÉTIQUE ET PARCOURS

1. Voie Cyclable Charles le Téméraire

La voie cyclable traverse Scey d'est en Ouest.

Son parcours, malgré la mise en place d'une signalétique récente doit être rendu plus visible.

- mise en place d'une signalétique renforcée (route partagée, éventuellement pictogramme au sol)
- mise en place de quelques appuis vélos sur les secteurs stratégiques : Scey le bourg au niveau de la Grande rue, quai de Saône, place des Pâtis...
- dans le cadre de la transformation du secteur friche, la voie cyclable pourrait judicieusement trouver sa place le long des bords de Saône.



2. Sentiers existants

Le Balisage des sentiers existants : circuit des Lavandières et des Princes de Bauffremont sera revu pour gagner en lisibilité et en visibilité.

3. Sentier des Tours

Un autre parcours thématique sera construit autour du patrimoine architectural de Sceaux sur Saône et plus spécifiquement sur celui présent à Sceaux le Bourg.

Ce parcours s'appuiera sur le maillage de bâtiments remarquables et notamment des maisons à tours.

Celui ci sera décliné sous formes de plaques à apposer sur les constructions et de clous jalonnant les espaces publics

4. Le chemin de l'eau

- Le parcours s'inscrit de la Grotte de la Baume jusqu'au quai de Saône

- le parcours passe par les points suivants :

- l'allée des Boulingrins
- l'observatoire sur la Saône
- les Forges
- l'allée Noire
- la place des Pâtis
- le square Dornstetten
- le Moulin
- la Fontaine Larie
- La grotte de la Baume
- le Lavoir
- la Zone Humide

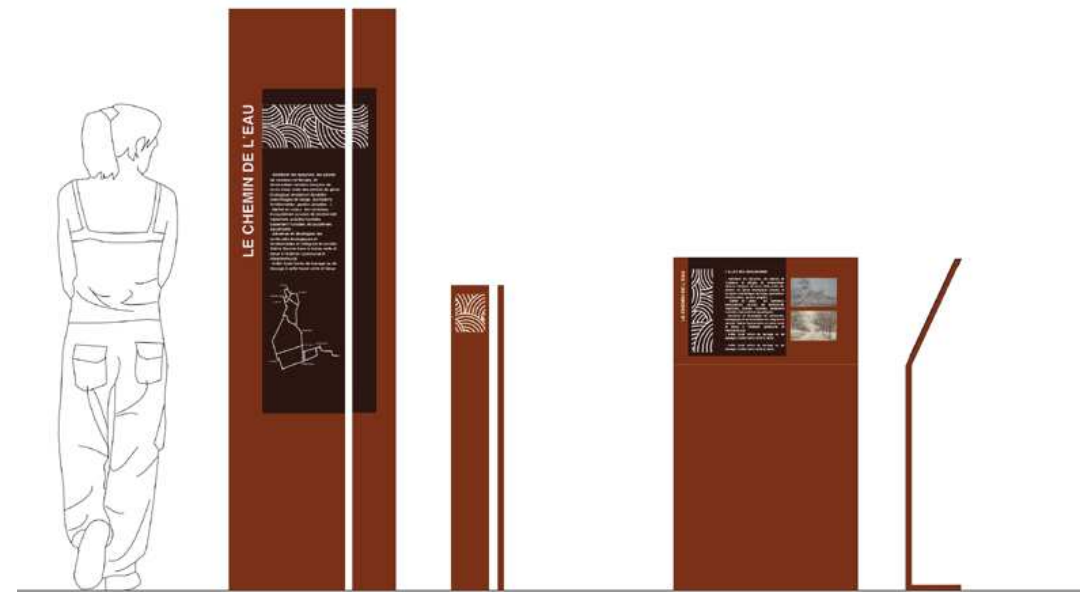
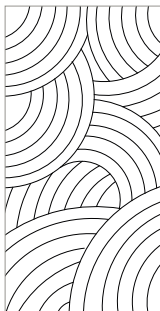
signalétique spécifique inspirée du motif en relief présent sur les anciennes fontaines en fonte fabriquées par les forges de Sceaux. Les anciennes fontaines seraient remises en eau à cette occasion.



proposition de signalétique pour le sentier des tours



proposition de signalétique du chemin de l'eau inspiré du motif des anciennes fontaines.



XIII. CHEMINS DES ÉCOLIERS

Problématique

Très peu d'enfants vont à l'école à pied ou à vélo faute de déplacements en toute sécurité.

Les trajets se font en voiture entraînant augmentation du danger, pollution, et manque d'activité physique.

Objectifs

- Mettre en place de installations permettant de sécuriser les déplacements des enfants, notamment sur le trajet domicile/ école.
Donner une nouvelle image de ces trajets : plus ludique, plus agréable.

- Miser ponctuellement sur des installations colorées faisant signal sur le trajet et permettant d'attirer l'attention des automobilistes

- Établir un PDES au niveau de l'école et du collège.

- Mettre en place des lignes vélobus/pédibus régulière

- L'ensemble de ces actions s'inscrit dans l'objectif des 10000 pas/jours recommandés par l'OMS

- Parcours à définir avec les écoles et les parents



l'encouragement des déplacements piétons passe d'abord par une bonne communication



1 minute de vélo = 150 pas
1 minute de marche normale = 90 pas



Exemples de passages piétons ludiques pouvant souligner la présence des déplacements scolaires

le pédibus peut se décliner suivant plusieurs lignes : Scey l'église, Scey le Bourg, lotissements...



Le marquage au sol des espaces piétons peut se décliner sur les accès aux groupes scolaires

